



NEWSLETTER n°20 - Mai 2016

Rappel: Assemblée Générale Ordinaire ce 4 mai

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Coopérative se tiendra ce **mercredi 4 mai 2016 à 20h00, à la salle de village de Sampont (3 rue du Muselbur)**. L'accueil se fera à partir de 19h. Vous avez certainement reçu la convocation avec l'ordre du jour et le document pour les procurations.

Le CA tient à rappeler que l'AGO est un moment important dans la vie de la coopérative. C'est là que les décisions importantes sont prises et que le pouvoir est concrètement exercé par chaque coopérateur. C'est avant tout un chouette moment de rencontre pour renforcer nos liens ou en tisser de nouveaux et pour échanger sur le fonctionnement de la coopérative et son avenir. Une participation massive est donc un gage de solidité pour Vents du Sud.

Cette année une partie du CA sera renouvelée. Sur 6 administrateurs actuellement, 3 sont en fin de premier mandat et il y a de la place pour 9. N'hésitez pas à proposer votre candidature ! Ne soyez pas effrayés, nous faisons cela bénévolement, du mieux que nous le pouvons, mais chacun y contribue à sa façon, à hauteur de ses disponibilités et de ses compétences. Pour la bonne cause mais en toute décontraction...

Lors de cette AGO 2016, nous allons proposer une première affectation du bénéfice mais aussi un concept inédit de nomination d'observateurs/trices du CA. Curieux ?
Venez donner votre avis le 4 mai !

COCITER a besoin de VOUS !

Nous vous parlons régulièrement de [COCITER](#), le fournisseur citoyen d'énergie verte. Fournir l'énergie que nous produisons, devenir client de son propre outil de production, c'est l'aboutissement de notre dynamique citoyenne. Le circuit court et l'économie locale dans toute sa splendeur ! Cependant, le chemin est semé d'embûches et [COCITER](#) a besoin de clients (vous !) mais aussi d'une sacrée promotion et d'un gros coup de pouce. Un groupe de travail a été mis en place tout récemment au sein de Vents du Sud pour s'atteler cette tâche spécifique.
[Rejoignez-nous !](#)

100% verte + 100% citoyenne

= www.COCITER.be

Un nouveau fournisseur d'électricité

LE COMPTOIR CITOYEN DES ÉNERGIES

Projet Die Hart à Messancy: RIP le 1er juin

Vents du Sud a été approché au sujet de l'implantation d'un projet de parc éolien développé par les sociétés Electrabel et Ecopex et localisé au lieu-dit "Die Hart" sur le territoire de la Commune de Messancy (zoning de Magolux).

Le développement des énergies renouvelables est crucial pour l'avenir de notre planète et pour les générations futures mais le développement d'un parc doit être

respectueux du milieu (paysage, bruit, sécurité et santé). Il faut aussi veiller à ce que les promoteurs entendent les préoccupations des riverains du parc. Pour que les citoyens ne soient pas que des spectateurs du développement du éolien, il est indispensable que ce projet s'ouvre à une participation citoyenne et publique significative.

Une Réunion d'Informations Préalables (RIP) aura lieu le mercredi 1er juin à 20h au complexe sportif de Messancy. Les éoliennes sont utiles et importantes mais pas n'importe comment. Plus nous serons nombreux à cette RIP pour défendre notre vision de l'éolien participatif, plus nous aurons de chances que le projet aille dans le bon sens, dans celui de l'intérêt collectif.

VdS à la RTBF

Vents du Sud est passé dans une petite capsule vidéo lors d'une émission de la RTBF. C'est à voir [via ce lien](#).

Quelques jours plus tard, la même émission a mis à l'honneur une autre coopérative, [Terre-en-Vue](#), active dans [un projet arlonais de maraichage bio](#), à savoir Bio-Lorraine. C'est à voir [via ce lien](#).



Vents du Sud dans les écoles communales d'Arlon

Vents du Sud a organisé dans les écoles communales d'Arlon des présentations pédagogiques ayant pour thème les énergies renouvelables et l'éolien. Abordant d'abord les problèmes de transition énergétique et du cycle du carbone, il a été expliqué aux enfants que l'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas. Une attention particulière a évidemment été portée sur l'énergie éolienne avec, en apothéose, une visite des classes jusqu'au pied de notre éolienne citoyenne. Vents du Sud a financé le transport en car des élèves vers le site.

VENTS DU SUD

Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale

[Mettre à jour les préférences](#) | [Se désinscrire](#)